



## SENTIER DE GRANDE RANDONNEE DE PAYS DE LA BRENNE

### Grande Brenne, entre étangs et forêts 5 jours / 4 nuits 109 km ou 121 km

Cet itinéraire permet un cheminement parmi les plus beaux paysages de Brenne et effleure la vallée de la Creuse dans sa partie sud. Il permet, aussi, de traverser la forêt de Lancosme, un des plus vastes massifs forestiers privés de France.

L'itinéraire est jalonné pendant tout le parcours en jaune et rouge.  
Cartographie IGN 1/25000 : 2025 Est et Ouest et 2026 Est et Ouest

Pour le jour 3 et 4, vous avez deux possibilités :

- 3<sup>ème</sup> jour : Saint Gaultier- Nuret le Ferron 13 km ou Saint Gaultier – Méobecq 30.5 km
- 4<sup>ème</sup> jour : Nuret le Ferron – Bellebouche 30 km ou Méobecq – Bellebouche 17 km

Les possibilités de ravitaillement sont mentionnées à la fin du pas à pas de chaque journée. L'itinéraire traversant peu de villages dotés de commerces, soyez vigilants aux recommandations.

**Nous espérons que ce parcours répondra à vos attentes.**

**Si vous avez des remarques à faire sur l'itinéraire, n'hésitez pas à les communiquer à l'Office de tourisme de Mézières-en-Brenne qui transmettra au service tourisme du Parc naturel régional de la Brenne.**

## 1<sup>er</sup> jour : Mézières-en-Brenne – Rosnay 33 km (variante à 25,5 km)

Départ de l'office de tourisme de **Mézières-en-Brenne (1)**.

Prendre à gauche, la rue du Nord. Au stop, tourner à gauche direction **Azay-le-Ferron**. A la sortie de Mézières, quartier de la Sablonnière, prendre à gauche. Poursuivre tout droit sur la piste. A la croisée des chemins continuer tout droit. Sortir du bois en longeant un pré et à l'extrémité, tourner à gauche. Prendre à droite en direction d'un bois de sapins. Rester sur le chemin qui longe la route.

A l'intersection, prendre à droite et au stop à gauche. Après avoir franchi le pont (noter au passage le lavoir en bord de Claise), emprunter à gauche la ruelle qui vous amène à proximité du **prieuré de Saint Cyran** que vous contournez par la droite avant de vous faufiler à gauche entre des maisons. *Monastère fondé au VII<sup>ème</sup> siècle par St Cyran sur des terres offertes par le roi Dagobert, il devint l'abbaye de Saint-Cyran-en-Brenne. Au XVII<sup>ème</sup> siècle, l'abbé Jean Duvergier de Hauranne dit Saint-Cyran lance le jansénisme en France. Après son emprisonnement sous Richelieu, l'abbaye est supprimée en 1712 et vendue comme bien national en 1790. Le corps de bâtiment restant est la chambre des hôtes datant du XV<sup>ème</sup> siècle.* Traverser la route et bifurquer à droite pour arriver face au parking de la salle des fêtes de **Saint-Michel-en-Brenne (2)**.

Prendre à gauche la D44 en direction de Rosnay (*sur la gauche, ne pas manquer l'**observatoire de la Sous (3)***). Après la ferme de Chérine, prendre le chemin sur la gauche qui traverse la **Réserve naturelle nationale de Chérine (4)** (l'entrée du chemin est marquée par une aire de stationnement et à droite se trouve les **Terres de Renard**). *Sur ce chemin, à droite, se trouve l'observatoire des Essarts et de l'autre côté du chemin un point d'écoute pour passereaux printaniers.* Arrivé au croisement avec la route, prendre à droite. *De l'autre côté de la route se trouve les « **Terres de Picadon (5)**, petit parcours, aménagé par la Réserve naturelle de Chérine, qui traverse une mosaïque de milieux. Plus loin, sur la gauche en continuant à cheminer sur la route, se trouve la **Maison de la nature et de la Réserve naturelle nationale de Chérine(6)**. Un arrêt y est recommandé (observatoires, exposition permanente, découvertes accompagnées l'après-midi en saison).* Au stop, prendre à droite la D17 direction Douadic. Dans le premier virage, laisser la route sur la droite et prendre à gauche le chemin qui longe l'étang de Monmélier puis **l'étang Miclos (7)** (*nombreuses espèces d'oiseaux*). Traverser la petite route d'accès à Nozières et aller tout droit. A la route suivante (D44) prendre à gauche. Arrivé à un petit étang, prendre la piste sur la gauche. La laisser pour poursuivre, en face, en direction du bois. Continuer sur le chemin en appuyant à gauche. Juste avant le **village de Loups (8)**, prendre à droite le chemin en herbe. *Un prieuré y a été fondé au XI<sup>ème</sup> siècle et au XVII<sup>ème</sup> siècle. Il abrite aujourd'hui des chambres d'hôte.* Arrivé à la route, obliquer à droite. Laisser le chemin privé et prendre sur la gauche entre étang et bassins. Continuer tout droit en direction des antennes du centre de transmission de la marine basé à Rosnay. *Vous allez découvrir des paysages caractéristiques de la Brenne avec ses landes appelées "**brande(9)**, nom de la bruyère à balai, ses prairies, ses buttons et ses étangs. Attention, orchidées sur le chemin au printemps.* Appuyer à droite en direction de la **ferme de Coutant**. La longer par la gauche en bordure d'étang. Continuer en empruntant le chemin qui borde **l'étang du Blizon (10)**. *C'est un des plus anciens et des plus vastes étangs de Brenne, nombreux oiseaux à observer. Cet étang peut être pêché en été mais il ne s'agit aucunement d'une règle générale : les étangs sont pêchés en automne et en hiver de manière traditionnelle par vidange des étangs.* Arrivé au hameau du Blizon, traverser la route et poursuivre en face (à gauche du **four à pain(11)**). *Élément marquant du patrimoine rural, le four est un des témoins de la vie quotidienne du village. Ce four collectif est installé dans un bâtiment isolé, le fournil. La crainte de l'incendie et un accès facile pour tous expliquent son isolement. Il se compose*

*d'une pièce au fond de laquelle s'ouvre l'entrée du four et à l'arrière, de la coupole du four qui occupe à peu près le même volume. Les murs sont maçonnés en moellons de grès montés à la terre. La coupole s'insère dans une sorte de berceau de briques qui contient les forces de poussée. La chambre et le cul de four sont couverts par une toiture à deux pans en tuiles plates. L'ensemble est enduit à la chaux naturelle. Le four est chauffé au bois, on l'estime assez chaud lorsque la voûte blanchit. Une fois chaud, on retire les cendres et la braise et on nettoie la sole avec un linge humide avant d'enfourner le pain précédemment travaillé dans la maie. On utilise également la chaleur du four pour cuire la viande, les pâtisseries et faire sécher les fruits en fin de chauffe.*

Si vous avez choisi de vous héberger **aux chambres d'hôtes du Maupas**, suivre la route sur votre droite jusqu'au lieu dit le Maupas, demander à votre hôte qu'il vous indique le meilleur chemin pour rejoindre l'itinéraire du jour 2.

Couper la route et à la croisée de chemins, vous avez le choix entre : passer par la Maison du Parc pour rejoindre ensuite Rosnay ou continuer tout droit et vous rendre directement sur Rosnay (7 km de moins pour cette étape).

Variante directe Rosnay : continuer le chemin toujours tout droit pendant 4 km jusqu'à la route. L'emprunter et appuyer à droite pour gagner le village de **Rosnay**. Le camping se trouve sur votre droite à la sortie du chemin. Vous trouverez les chambres d'hôtes de la Crapaudine en face de l'église sur votre gauche.

L'itinéraire que nous vous proposons passe par la Maison du Parc. A la croisée des chemins tourner à droite à angle droit. Passer la **ferme de Bois Retrait** et la **ferme auberge des Buttons** à Rianvert en continuant sur la petite route. Au stop prendre pratiquement en face en direction du **château du Bouchet**. *Vous allez emprunter sur 2 km une magnifique petite route qui longe l'étang de Montiacre (12), regardez au loin, on aperçoit le château du Bouchet qui domine la Brenne du haut de son bouton, visites guidées en saison, magnifique vue depuis la terrasse.* Au stop, traverser la départementale et prendre en face la route qui monte en direction du hameau du Bouchet où se situe la **Maison du Parc (13)**. *Une halte s'impose pour y découvrir le diaporama sur la Brenne, l'exposition en cours ou tout simplement manger une crêpe dans l'espace dégustation. Possibilité d'acheter des produits du terroir ou de pique-niquer sous une halle couverte derrière la Maison, au bord de l'étang. Vous y découvrirez aussi le bâti traditionnel d'une ancienne ferme du château avec ses murs aux pierres de grès rouge et ses tuiles plates ; la rénovation mixe la conservation du bâti ancien et une touche de modernité avec l'utilisation de l'aluminium. La Maison du Parc est aussi le siège du Parc naturel régional de la Brenne qui œuvre quotidiennement pour la préservation de son patrimoine naturel exceptionnel mais aussi pour améliorer le cadre de vie de ses habitants.*

Quitter la Maison du Parc en empruntant la route sur la droite. Juste avant l'entrée du château du Bouchet, tourner à gauche direction Les Essarts. Quitter la piste pour s'engager dans le chemin à gauche. Arrivé à la route prendre à droite en restant sur le bas côté pendant 1 km (circulation dangereuse). Tourner à droite pour traverser La Collarderie. Aux dernières maisons, continuer sur le chemin de terre en face. A la croisée de chemins obliquer à gauche, puis traverser la route et continuer en face. Emprunter le premier chemin en herbe à gauche. Traverser la D32 pour rejoindre le **camping**. A la route, la suivre à droite pour rejoindre le bourg de **Rosnay (14)**. Le porche des **chambres d'hôtes de la Crapaudine** se trouvent en face de l'église.

Ravitaillement sur le parcours : tous commerces à Mézières-en-Brenne, épicerie-restaurant à Saint-Michel-en-Brenne fermée samedi et dimanche après-midi 02 54 38 05 00, produits locaux et espace dégustation à la Maison du Parc.

## 2<sup>ème</sup> jour : Rosnay – Saint-Gaultier 24 km

Quitter le village par la route de Châteauroux.

Aux dernières maisons du village tourner à droite en direction de **Mardouin**. Continuer sur la piste, puis, à la bifurcation la laisser partir à droite pour continuer tout droit sur le chemin. A la croisée de chemins continuer en face et à l'entrée du sous-bois appuyer légèrement à gauche. A l'embranchement laisser l'étang sur la gauche et prendre la piste à droite (cote 109). A la sortie du bois continuer sur la piste en direction de la **ferme de Sennevault** que l'on voit au loin. Traverser les bâtiments de celle-ci, couper la route et s'engager en face sur une large piste (direction le dolmen). *Le dolmen se trouve un peu plus loin sur votre gauche, l'accès est privé mais le propriétaire tolère les visites.* Continuer tout droit. Virer à gauche. Vous passez entre deux étangs avant de vous engager en sous-bois non loin des **bâtiments de Vaulniers**. Atteindre la route.

L'emprunter à gauche sur à peine 30 m et tourner à droite sur la petite route qui mène à **Scoury (15)**. *Scoury est un village qui dépend de la commune de Ciron. Arrivé à Scoury, c'est un autre paysage qui s'offre au visiteur, celui de la vallée de la Creuse. Son cours, à Scoury est assez large mais quelques kilomètres plus en aval, après le Blanc, la vallée devient plus encaissée et se borde de falaises ; une autre randonnée se déroule dans cette partie de la vallée.* Aux premières maisons, emprunter la rue du haut village sur votre gauche. Poursuivre par la piste empierrée en appuyant sur la droite. A la fourche la laisser pour s'engager en face sur le chemin en herbe. Tourner à droite, puis au niveau de la mare, à gauche, juste avant les bâtiments du **château de Pellebuzan**. *Le château de Pellebuzan propose des chambres d'hôtes qui dominent la Creuse et un service de table d'hôtes.* A la route, après le **hameau de la Fosse**, appuyer deux fois à droite. Au cédez-le-passage longer la route par le bas-côté sur environ 20 mètres à gauche jusqu'au chemin empierré qui remonte sur le coteau après avoir traversé le **ruisseau de la Drouille**. Passer à travers les bâtiments de la ferme du même nom et poursuivre par la petite route jusqu'à la **ferme de Montaudon**, et face à celle-ci prendre le chemin sur la droite. A la route tourner à droite et très vite à gauche entre les mares. S'engager à gauche sur la route. A la fourche laisser l'accès à **la Grande métairie** et continuer sur la droite. Dans la remontée quitter la route qui tourne pour suivre le chemin à droite.

A la fourche prendre le chemin qui descend à droite vers **Chitray (16)** (rue des vignes). Au stop, continuer à descendre à gauche et au 2<sup>ème</sup> stop traverser la départementale 951 sur le passage piéton (**attention à la circulation**) pour la longer sur une centaine de mètres avant de prendre à droite en direction de la mairie. Longer **l'église** par la droite (rue de la vieille église). Laisser le **calvaire** à gauche et descendre vers la **vieille église** pour rejoindre la **voie verte (17)** sur la gauche. *Vous allez emprunter une des plus belles portions de la voie verte (ancienne voie ferrée qui permet aujourd'hui de se promener à pied ou en vélo sur un linéaire sécurisé de 70 km) car elle s'éloigne de la route, à partir de Chitray, et permet de profiter de la fraîcheur de la Creuse qu'elle domine.* La voie verte vous conduira à hauteur de **Rivarennnes (18)** (le village est sur la droite à 500 mètres).

*Vous avez possibilité de rejoindre l'hôtel-restaurant du Bout du Pont ou de vous ravitailler.*

Poursuivre sur la voie verte jusqu'à l'entrée du **viaduc (19)** franchissant la Creuse. *Pour le plaisir, avancez-vous sur le viaduc, la vue sur Saint-Gaultier et l'ancien prieuré – aujourd'hui le collège – est magnifique.* A cet endroit descendre par le raidillon à gauche jusqu'au bord de la rivière. La longer en contrebas du camping jusqu'au moulin, de là remonter à gauche vers le centre-ville par **la rue du Cheval blanc**. Vous arrivez à côté de l'église. Continuer à droite pour rejoindre l'office de tourisme.

Ravitaillement sur le parcours : épicerie et restaurant à Rivarenes "Au Bout du Pont" (fermé le mercredi, dimanche soir et jours fériés 02 54 47 04 97), tous commerces à Saint-Gaultier.

### 3<sup>ème</sup> jour : Saint-Gaultier – Nuret-le-Ferron 13 km

*Plus d'autres possibilités de se ravitailler avant l'étape du jour 4). La responsable du gîte de Nuret-le-Ferron peut vous fournir les ingrédients nécessaires à votre petit-déjeuner le samedi et le dimanche (lors de la réservation, précisez que vous souhaitez le petit-déjeuner, le service est proposé uniquement à nos randonneurs).*

Retour en sens inverse à hauteur de la route d'accès de Rivarennas.

Traverser la D 951 (**prudence**) et la longer par le bas-côté pendant 50 mètres pour rejoindre le petit chemin à gauche qui gravit le coteau. A la route tourner à droite, ainsi qu'au stop suivant. Juste avant le rond-point tourner à gauche direction **Les Chézeaux (20)**. *Le nom du village des Chézeaux vient de sa localisation géographique (en bordure de bois), car au Moyen Age, en Berry, un chézal est un village installé dans une forêt nouvellement défrichée. Son patrimoine bâti est remarquable : de belles maisons en calcaire local sont couvertes de la petite tuile de pays en terre cuite.* Traverser le village en montant. Au niveau du puits obliquer à gauche puis à droite et poursuivre sur le chemin qui descend et longe le **lavoir fontaine des Chézeaux (21)**. *Une flore typique des petits cours d'eau frais apparaît : l'iris sauvage, quelques roseaux massettes ainsi que du cresson de fontaine qui accueillent les jolies demoiselles, libellules aux reflets verts ou bleus métalliques.*

Franchir le ruisseau par la passerelle et gagner le pied du coteau. A la fourche, piquer à droite par le chemin bordé de **haies plessées (22)** qui longe la vallée. *Certains arbres bordant le sentier ont la forme d'un "L" tourné d'un quart de tour à droite. Leur tronc pousse à la verticale sur 40 à 50 centimètres de haut pour ensuite bifurquer à l'horizontale. Ces arbres ont été plessés : ils ont été forcés à croître à l'horizontale pour édifier une clôture et parquer les bêtes qui paissaient jadis dans les prairies, ceci bien avant l'arrivée du fil barbelé ! D'autres arbres ont été émondés : les grosses branches (les charpentières) ont été coupées pour fournir du bois de chauffage sans pour autant abattre l'arbre. Ainsi, le fermier subvenait à ses besoins énergétiques sans éliminer un arbre que le propriétaire souhaitait conserver ! Ils sont aussi appelés têtards (ou « têtiaux » en berrichon) en raison de l'excroissance en forme de boule qui croît entre le tronc et la couronne de l'arbre.*

Continuer par le chemin à droite, d'abord en pied de coteau puis qui grimpe en sous-bois. *Avant la montée, au creux d'un talweg, vous cheminerez sous la pénombre des charmes. Au mois de juin, les lis martagon y déploient leurs fleurs rose-fuchsia aux étamines orange vif. Cette plante montagnarde trouve refuge ici en raison de conditions climatiques très locales : cette zone protégée des rayons solaires, reste fraîche et relativement humide toute l'année.*

Au niveau de l'accès à la **ferme des Nobles** poursuivre sur la petite route. Au-delà de la **ferme des Jannins** redescendre en fond de vallée et dans le grand virage à droite prendre le chemin à gauche. Remonter à travers bois par le chemin sinueux et encaissé et poursuivre par un chemin creux. Longer la ferme de la Rue, obliquer à droite pour gagner la place de l'église de **Nuret-le-Ferron (23)**. Prendre la route à droite au coin de la **bascule**. Au stop traverser et rejoindre le **gîte d'étape communal**, votre hébergement.

Ravitaillement sur le parcours : ravitaillement au départ de Saint-Gaultier ou à Rivarennas.

### 3<sup>ème</sup> jour : Saint-Gaultier – Méobecq 30.5 km

*Plus d'autres possibilités de se ravitailler avant l'étape du jour 4). La responsable du gîte de Nuret-le-Ferron peut vous fournir les ingrédients nécessaires à votre petit-déjeuner le samedi et le dimanche (lors de la réservation, précisez que vous souhaitez le petit-déjeuner, le service est proposé uniquement à nos randonneurs).*

Retour en sens inverse à hauteur de la route d'accès de Rivarenes.

Traverser la D 951 (**prudence**) et la longer par le bas-côté pendant 50 mètres pour rejoindre le petit chemin à gauche qui gravit le coteau. A la route tourner à droite, ainsi qu'au stop suivant. Juste avant le rond-point tourner à gauche direction **Les Chézeaux (20)**. *Le nom du village des Chézeaux vient de sa localisation géographique (en bordure de bois), car au Moyen Age, en Berry, un chézal est un village installé dans une forêt nouvellement défrichée. Son patrimoine bâti est remarquable : de belles maisons en calcaire local sont couvertes de la petite tuile de pays en terre cuite.* Traverser le village en montant. Au niveau du puits obliquer à gauche puis à droite et poursuivre sur le chemin qui descend et longe le **lavoir fontaine des Chézeaux (21)**. *Une flore typique des petits cours d'eau frais apparaît : l'iris sauvage, quelques roseaux massettes ainsi que du cresson de fontaine qui accueillent les jolies demoiselles, libellules aux reflets verts ou bleus métalliques.*

Franchir le ruisseau par la passerelle et gagner le pied du coteau. A la fourche, piquer à droite par le chemin bordé de **haies plessées (22)** qui longe la vallée. *Certains arbres bordant le sentier ont la forme d'un "L" tourné d'un quart de tour à droite. Leur tronc pousse à la verticale sur 40 à 50 centimètres de haut pour ensuite bifurquer à l'horizontale. Ces arbres ont été plessés : ils ont été forcés à croître à l'horizontale pour édifier une clôture et parquer les bêtes qui paissaient jadis dans les prairies, ceci bien avant l'arrivée du fil barbelé ! D'autres arbres ont été émondés : les grosses branches (les charpentières) ont été coupées pour fournir du bois de chauffage sans pour autant abattre l'arbre. Ainsi, le fermier subvenait à ses besoins énergétiques sans éliminer un arbre que le propriétaire souhaitait conserver ! Ils sont aussi appelés têtards (ou « têtiaux » en berrichon) en raison de l'excroissance en forme de boule qui croît entre le tronc et la couronne de l'arbre.*

Continuer par le chemin à droite, d'abord en pied de coteau puis qui grimpe en sous-bois. *Avant la montée, au creux d'un talweg, vous cheminerez sous la pénombre des charmes. Au mois de juin, les lis martagon y déploient leurs fleurs rose-fuchsia aux étamines orange vif. Cette plante montagnarde trouve refuge ici en raison de conditions climatiques très locales : cette zone protégée des rayons solaires, reste fraîche et relativement humide toute l'année.*

Au niveau de l'accès à la **ferme des Nobles** poursuivre sur la petite route. Au-delà de la **ferme des Jannins**, redescendre en fond de vallée et dans le grand virage à droite prendre le chemin à gauche. Remonter à travers bois par le chemin sinueux et encaissé et poursuivre par un chemin creux. Longer la *ferme de la Rue*, obliquer à droite pour gagner la place de l'église de **Nuret-le-Ferron (23)**. Prendre la route à droite au coin de la **bascule**. Au stop traverser et dépasser le **gîte d'étape communal**, sur votre droite.

*L'itinéraire est assez long, il peut éventuellement être écourté en prenant la D21 (appelée localement "route agricole") à la sortie de la forêt de Lancosme.*

Prendre à droite la deuxième route qui sort du village. A la fourche continuer sur la droite et dans le virage prendre à gauche direction **La Picauderie (Les Feuillis sur la carte)**. A l'entrée de la ferme emprunter la piste empierrée à droite puis le 1<sup>er</sup> chemin à gauche. A la route, la suivre à droite sur 20 mètres et tout de suite à gauche le chemin. Appuyer sur la gauche et à la route tourner à gauche. A l'intersection, prendre à gauche puis tout de suite après à droite le chemin

passant entre les maisons du **hameau des Caillots**. Quitter le chemin en herbe pour la piste à droite. A la patte d'oie prendre à gauche, puis à la patte d'oie suivante laisser le chemin carrossable pour emprunter une piste à gauche. Un peu plus loin tourner à droite puis au coin du verger appuyer à gauche. Traverser la route en poursuivant en face direction **Mersan**. A l'entrée du village, obliquer à gauche, poursuivre sur la droite avant de prendre le chemin à gauche. Couper la route et prendre en face la piste en sous-bois. Arriver à la piste empierrée et prendre à gauche pour passer le long d'un étang, puis entre les différents étangs *constituant le **complexe halieutique des étangs neufs (24)** géré par la Fédération de pêche, les tables de pique-nique sont à votre disposition.* A la sortie de celui-ci, prendre à droite sur la route, traverser la **ferme des Chirons** et obliquer à gauche. Laisser la route et continuer sur la piste en face. A la départementale, tourner à droite direction **Méobecq (25)** en empruntant le bas-côté. Au cédez-le-passage aller à gauche en direction de l'église. *L'abbaye de Méobecq, comme celle de Saint-Cyran (Saint-Michel-en-Brenne), a été fondée par Saint-Cyran qui en reçut, en 632, les terres du roi Dagobert. Elles resteront jusqu'au XI<sup>ème</sup> siècle les seules grandes abbayes du Bas-Berry. La mémoire locale attribue aux moines de ces abbayes la création des étangs de Brenne. L'abbaye de Saint-Cyran disparut au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle. L'abbaye de Méobecq, quant à elle, fut pillée et incendiée au XVI<sup>ème</sup> siècle lors des guerres de religion. Reconstituée, en partie, au XVII<sup>ème</sup>, elle déclina peu à peu. De l'abbaye elle-même, seules subsistent quelques maisons, ainsi qu'une partie du mur d'enceinte et de l'imposante église abbatiale devenue paroissiale. Cette dernière a conservé son abside romane, de très beaux chapiteaux corinthiens ou historiés ainsi qu'un ensemble de fresques de la fin du XI<sup>ème</sup> siècle. Un programme de restauration est en cours ainsi que la création d'un centre du patrimoine culturel.*

Au pied de l'église, virer à droite et tout de suite à gauche **en direction de Migné**, puis de **Mézières-en-Brenne** après avoir franchi le pont. A la sortie du village s'engager sur la piste à droite. *Vous entrez dans la **forêt de Lancosme (26)**, l'une des forêts privées les plus vastes de France (4 000 hectares). La Société Forestière de la Caisse des Dépôts et Consignations qui gère la forêt, concilie production de bois et activités de loisirs (la chasse se pratique en ces lieux). La forêt se caractérise par : des peuplements de feuillus (chênes pédonculés, frênes, aulnes...) et de résineux (pins sylvestres et maritimes) réalisées entre 1920 et 1970 dans un souci de rentabilité économique, des clairières, des coupes et des jeunes plantations (bruyères, genêts, ronces, fougères...) ainsi que par des milieux humides (étang de la Fosse Noire, et diverses mares). Elle abrite de nombreux cerfs, biches, chevreuils et sangliers.*

A la fourche, appuyer à droite pour rejoindre le **moulin de Baratte**, votre hébergement.

Ravitaillement sur le parcours : ravitaillement au départ de Saint-Gaultier ou à Rivarennas. Boulangerie à Méobecq.

#### 4<sup>ème</sup> jour : Nuret-le-Ferron – Bellebouche 30 km

L'itinéraire est assez long, il peut éventuellement être écourté en prenant la **D21** (appelée localement "route agricole") à **la sortie de la forêt de Lancosme**.

Le **gîte d'étape communal** dans le dos, prendre la route à droite. Poursuivre à droite par la deuxième route qui sort du village. A la fourche continuer sur la droite et dans le virage prendre à gauche direction **La Picauderie (Les Feuillis sur la carte)**. A l'entrée de la ferme emprunter la piste empierrée à droite puis le 1<sup>er</sup> chemin à gauche.

A la route, la suivre à droite sur 20 mètres et tout de suite à gauche le chemin. Appuyer sur la gauche et à la route tourner à gauche. A l'intersection, prendre à gauche puis tout de suite après à droite le chemin passant entre les maisons du **hameau des Caillots**. Quitter le chemin en herbe pour la piste à droite. A la patte d'oie prendre à gauche, puis à la patte d'oie suivante laisser le chemin carrossable pour emprunter une piste à gauche. Un peu plus loin tourner à droite puis au coin du verger appuyer à gauche.

Traverser la route en poursuivant en face direction **Mersan**. A l'entrée du village, obliquer à gauche, poursuivre sur la droite avant de prendre le chemin à gauche. Couper la route et prendre en face la piste en sous-bois. Arriver à la piste empierrée et prendre à gauche pour passer le long d'un étang, puis entre les différents étangs **constituant le complexe halieutique des étangs neufs (24) géré par la Fédération de pêche, les tables de pique-nique sont à votre disposition**. A la sortie de celui-ci, prendre à droite sur la route, traverser la **ferme des Chirons** et obliquer à gauche. Laisser la route et continuer sur la piste en face.

A la départementale, tourner à droite direction **Méobecq (25)** en empruntant le bas-côté. Au cédez-le-passage, aller à gauche en direction de l'**église abbatiale. L'abbaye de Méobecq, comme celle de Saint-Cyran (Saint-Michel-en-Brenne), a été fondée par Saint-Cyran qui en reçut, en 632, les terres du roi Dagobert. Elles resteront jusqu'au XI<sup>ème</sup> siècle les seules grandes abbayes du Bas-Berry. La mémoire locale attribue aux moines de ces abbayes la création des étangs de Brenne. L'abbaye de Saint-Cyran disparut au début du XVIII<sup>ème</sup> siècle. L'abbaye de Méobecq, quant à elle, fut pillée et incendiée au XVI<sup>ème</sup> siècle lors des guerres de religion. Reconstituée, en partie, au XVII<sup>ème</sup>, elle déclina peu à peu. De l'abbaye elle-même, seules subsistent quelques maisons, ainsi qu'une partie du mur d'enceinte et de l'imposante église abbatiale devenue paroissiale. Cette dernière a conservé son abside romane, de très beaux chapiteaux corinthiens ou historiés ainsi qu'un ensemble de fresques de la fin du XI<sup>ème</sup> siècle. Un programme de restauration est en cours ainsi que la création d'un centre du patrimoine culturel.**

Au pied de l'église, virer à droite et tout de suite à gauche **en direction de Migné**, puis de **Mézières-en-Brenne** après avoir franchi le pont. A la sortie du village s'engager sur la piste à droite. **Vous entrez dans la forêt de Lancosme (26), l'une des forêts privées les plus vastes de France (4 000 hectares). La Société Forestière de la Caisse des Dépôts et Consignations qui gère la forêt, concilie production de bois et activités de loisirs (la chasse se pratique en ces lieux). La forêt se caractérise par : des peuplements de feuillus (chênes pédonculés, frênes, aulnes...) et de résineux (pins sylvestres et maritimes) réalisées entre 1920 et 1970 dans un souci de rentabilité économique, des clairières, des coupes et des jeunes plantations (bruyères, genêts, ronces, fougères...) ainsi que par des milieux humides (étang de la Fosse Noire, et diverses mares). Elle abrite de nombreux cerfs, biches, chevreuils et sangliers.**

A la fourche, appuyer à gauche, toujours à travers bois. Continuer sur la piste blanche en face (**rond forestier de la Beuvrière**).

Bifurquer à droite en direction des bâtiments du **domaine de Château Robert (27)**. Les contourner par la gauche et au carrefour de 6 chemins, prendre le troisième en partant de votre

droite quasiment en face (possibilité de faire un aller-retour jusqu'à **l'étang de la Fosse Noire** en prenant le troisième chemin à gauche). Continuer jusqu'à la D21, appelée localement "**route agricole**" (28). *Les routes agricoles sont des routes créées sous le second Empire pour mettre en valeur des espaces considérés comme pauvres et insalubres comme la Brenne mais aussi les Landes, la Dombes ou la Sologne. Elles étaient conçues pour désenclaver ces espaces en permettant l'acheminement des produits nécessaires au développement de son agriculture (en Brenne : la chaux pour amender les terres acides), et l'exportation ensuite des productions agricoles. L'État finançait la construction des routes, laissant aux communes le soin de mettre à disposition les terrains. La D21 que vous traversez est l'une des 12 routes de ce type réalisées en Brenne entre 1860 et 1870. Sur la Brenne 225 km de chaussées ont été ainsi créées.*

La traverser et suivre la piste en face. Franchir le **ruisseau du Rossignol** et à la fourche obliquer à gauche. Au niveau du **lieu-dit de la Forge**, traverser le sous-bois, puis prendre la route à droite sur 20 mètres et tout de suite à gauche la piste avant l'entrée du **village de Malakoff**. Longer l'étang avant de tourner à gauche à la croisée des chemins. Franchir l'**Yoson** et emprunter la route sur la droite. Traverser le **hameau de Taillebrun** et à la sortie prendre la piste à gauche.

A la route tourner à droite et longer **l'étang du Grand Brun** puis prendre à droite le chemin à angle droit quelque peu masqué par la végétation. Vous vous engagez ensuite sur la piste principale pour longer la queue de **l'étang de Bellebouche** (29). *L'étang de Bellebouche est connu pour sa plage, c'est d'ailleurs le seul étang dans lequel la baignade est possible, mais Bellebouche est surtout l'un des plus grands et des plus beaux étangs de Brenne. Avec ses landes, bois, buttons, c'est une formidable mosaïque de milieux favorable à une faune et une flore remarquables, notamment en queue d'étang là où sont situés les 3 observatoires. N'hésitez pas à y faire une promenade matinale avant de poursuivre votre route.*

Quelques centaines de mètres plus loin après l'**observatoire**, quitter la piste principale, pour rejoindre à main gauche le bord de l'étang avant de remonter sur celle-ci. Profiter du **panorama côté falaises**. Rejoindre ensuite le **Village Vacances Nature de Bellebouche** (30).

Ravitaillement sur le parcours : boulangerie à Méobecq. Le Village Vacances de Bellebouche, le point d'étape, propose un service de restauration, petits déjeuners et paniers pique-nique terroir.

#### 4<sup>ème</sup> jour : Méobecq – Bellebouche 17 km

Au départ du **moulin de Baratte**, revenir à l'intersection de la veille. Reprendre à droite le chemin à travers bois.

Continuer sur la piste blanche en face (**rond forestier de la Beuvrière**). Bifurquer à droite en direction des bâtiments du **domaine de Château Robert (27)**. Les contourner par la gauche et au carrefour de 6 chemins, prendre le troisième en partant de votre droite quasiment en face (possibilité de faire un aller-retour jusqu'à **l'étang de la Fosse Noire** en prenant le troisième chemin à gauche). Continuer jusqu'à la D21, appelée localement "**route agricole**" (**28**). *Les routes agricoles sont des routes créées sous le second Empire pour mettre en valeur des espaces considérés comme pauvres et insalubres comme la Brenne mais aussi les Landes, la Dombes ou la Sologne. Elles étaient conçues pour désenclaver ces espaces en permettant l'acheminement des produits nécessaires au développement de son agriculture (en Brenne : la chaux pour amender les terres acides), et l'exportation ensuite des productions agricoles. L'État finançait la construction des routes, laissant aux communes le soin de mettre à disposition les terrains. La D21 que vous traversez est l'une des 12 routes de ce type réalisées en Brenne entre 1860 et 1870. Sur la Brenne 225 km de chaussées ont été ainsi créées.*

La traverser et suivre la piste en face. Franchir le **ruisseau du Rossignol** et à la fourche obliquer à gauche. Au niveau du **lieu-dit de la Forge**, traverser le sous-bois, puis prendre la route à droite sur 20 mètres et tout de suite à gauche la piste avant l'entrée du **village de Malakoff**. Longer l'étang avant de tourner à gauche à la croisée des chemins. Franchir l'**Yoson** et emprunter la route sur la droite.

Traverser le **hameau de Taillebrun** et à la sortie prendre la piste à gauche. A la route tourner à droite et longer **l'étang du Grand Brun** puis prendre à droite le chemin à angle droit quelque peu masqué par la végétation. Vous vous engagez ensuite sur la piste principale pour longer la queue de **l'étang de Bellebouche (29)**. *L'étang de Bellebouche est connu pour sa plage, c'est d'ailleurs le seul étang dans lequel la baignade est possible mais Bellebouche est surtout l'un des plus grands et des plus beaux étangs de Brenne. Avec ses landes, bois, buttons, c'est une formidable mosaïque de milieux favorable à une faune et une flore remarquables, notamment en queue d'étang là où sont situés les 3 observatoires. N'hésitez pas à y faire une promenade matinale avant de poursuivre votre route.*

Quelques centaines de mètres plus loin après l'**observatoire**, quitter la piste principale, pour rejoindre à main gauche le bord de l'étang avant de remonter sur celle-ci. Profiter du **panorama côté falaises**. Rejoindre ensuite le **Village Nature de Bellebouche (30)**.

Ravitaillement sur le parcours : boulangerie à Méobecq. Tous commerces à Vendoeuvres. Le Village Vacances de Bellebouche, le point d'étape, propose un service de restauration, petits déjeuners et paniers pique-nique terroir.

## 5<sup>ème</sup> jour : Bellebouche – Mézières-en-Brenne par les Vigneaux 17 km

Dos au bâtiment d'accueil du village de vacances de **Bellebouche**, emprunter à gauche la route d'accès au site.

Prendre sur la gauche le premier chemin qui rentre en sous-bois puis longe la route. Franchir le petit ruisseau et au bord de la route départementale, prendre sur la gauche la piste parallèle. Franchir l'**Yoson**. Couper un premier accès à une ferme en empruntant une **ancienne ligne de chemin de fer**.

Au **stop** prendre à gauche la petite route passant à droite d'un étang. Au niveau du croisement avec le chemin de terre, suivre le balisage à droite pour rentrer plus rapidement sur Mézières-en-Brenne. **Nous vous proposons une variante qui emprunte l'un des circuits des plus belles balades du Parc D'un étang à l'autre, balisé en vert. A partir d'ici, il n'y a plus de balisage lisible dans le sens de votre progression.** Laisser le balisage du GRP partir à droite et poursuivre sur la route qui contourne la ferme de **Sainte-Clotilde (31)**. *Comme ses voisines **Saint-Georges ou Sainte-Marie**, cet ensemble de bâtiments correspond aux grandes fermes pilotes construites au XIX<sup>ème</sup> siècle, dans le cadre du développement de l'agriculture sous Napoléon III.*

Au-delà de la **ferme de la Claise** traverser la route *dite route agricole, la plus longue ligne droite de Brenne* et prendre en face en direction des **Vigneaux**. Continuer sur le chemin qui longe le magnifique **étang des Vigneaux (32)**, contourner la ferme. Continuer sur la large piste. Laisser sur la droite l'accès à la **ferme de Marnoux**. Suivre la piste jusqu'à la route.

Emprunter cette dernière sur la droite sur 700 mètres, passer le petit pont sur le canal et s'engager à gauche sur le chemin de terre à travers les landes de genêts. Sur la gauche, se trouve **l'étang Bernadoux (33)**. *Vous allez voir plusieurs étangs sur cette portion d'itinéraire, ne faites pas de bruits pour pouvoir y observer la Cistude d'Europe, petite tortue aquatique d'1 kg environ ou encore une proche cousine de la sterne, la Guifette moustac qui niche sur les étangs Bernadoux, La Loge et Roux, pour ne citer que ces espèces.* Suivre le chemin de terre en passant entre les étangs. Couper l'allée privée qui dessert ceux-ci. Rejoindre la piste empierrée et prendre en face. Arrivé à une plantation de bambous (petit bâtiment) s'éloigner du bord d'étang pour prendre le chemin en herbe en face. Faire un angle droit à droite pour contourner un étang. Continuer sur le chemin empierré.

Traverser la route et appuyer à gauche le long de l'étang. Suivre le chemin qui contourne **la ferme des Guillaumières**. Au niveau d'une cabane en bois s'écarter de la digue de **l'étang de Bois Martin (34)** (*n'hésitez pas à sortir vos jumelles*) et descendre dans le chemin en sous-bois.

Au coin de la mare (**ferme de la Roche Marteau**) prendre la route à gauche sur 10m et de suite à droite. A la croisée de chemins, obliquer une première fois à gauche puis une seconde fois à la **jonction avec le balisage du GRP**.

500m plus loin s'engager, à droite, dans le sentier étroit à travers bois.

Franchir **la Claise par la passerelle métallique**. Poursuivre à droite et gagner le bord du chenal, site classé **Espace Naturel Sensible (35)** (géré par le Conseil Départemental). Longer celui-ci par le sentier de pêcheurs. Sur l'autre rive on distingue le camping et le stade. Ignorer les passerelles qui franchissent l'eau et continuer tout droit. A l'extrémité de l'aire de repos, emprunter sur la droite la passerelle. Longer les bâtiments de la maison de retraite et à la rue, tourner à gauche et de suite à droite. Au stop tourner à **gauche rue de l'église** et encore **à gauche rue du Pont Malientras**. Longer la place où se trouve le monument aux morts et tourner à droite route de

Saulnay pour atteindre **l'office de tourisme de Mézières-en-Brenne (36)** situé dans un ancien moulin.

Ravitaillement sur le parcours : attention, pas de ravitaillement possible à Bellebouche pour le pique-nique mais possibilité de panier pique-nique sur demande au village de vacances lors de la réservation (le camping est géré aussi pas le village de vacances qui propose des chambres à la nuitée sauf de mi-juillet à mi-août). Tous commerces à Mézières-en-Brenne.